

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient : 6

ÉCONOMIE - DROIT

Le sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

L'usage des calculatrices n'est pas autorisé.

Ce sujet est composé de deux parties indépendantes, qu'il est possible de traiter dans l'ordre de votre choix. Il vous est demandé d'indiquer l'intitulé de la partie traitée.

PARTIE RÉDACTIONNELLE (10 points)

Les producteurs français d'endives ont été déclarés coupables d'entente sur les prix et devront s'acquitter collectivement d'une amende de 3,6 millions d'euros. Cette décision de l'Autorité de la concurrence est tombée mardi 6 mars 2012.

Le droit se préoccupe d'assurer l'efficacité de la concurrence en autorisant certaines pratiques tout en sanctionnant des abus.

Dans une réflexion structurée, vous présenterez les arguments juridiques, illustrés d'exemples, qui permettent de répondre à la question suivante :

Le droit favorise-t-il la concurrence ?

PARTIE ANALYTIQUE (10 points)

À l'aide de vos connaissances et des annexes, vous répondrez aux questions suivantes:

1. Rappelez les deux conceptions du rôle de l'État dans l'économie.
2. Définissez l'expression "déficit budgétaire".
3. Commentez l'évolution du solde des recettes et des dépenses publiques.
4. Comment s'explique l'explosion du déficit public ?
5. Quels sont les avantages et les inconvénients d'une politique de rigueur dans une telle situation économique ?

Liste des annexes :

Annexe 1 : La dette publique plombe l'action publique.

Annexe 2 : La longue dérive de la dette.

Annexe 3 : Rigueur ou Croissance, qui a raison ?

Annexe 1 La dette publique plombe l'action publique

La dette publique française est passée de 1318 à 1591 milliards d'euros de 2008 à 2010, soit de 68,2 % à 82,3 % du produit intérieur brut (PIB). Et elle pourrait atteindre 86,6 % en 2012, selon le Fonds monétaire international (FMI). Le maintien d'un haut niveau de dépenses publiques, alors que les recettes fiscales et sociales baissent en raison de la récession, a provoqué une explosion du déficit public en 2009 et 2010.

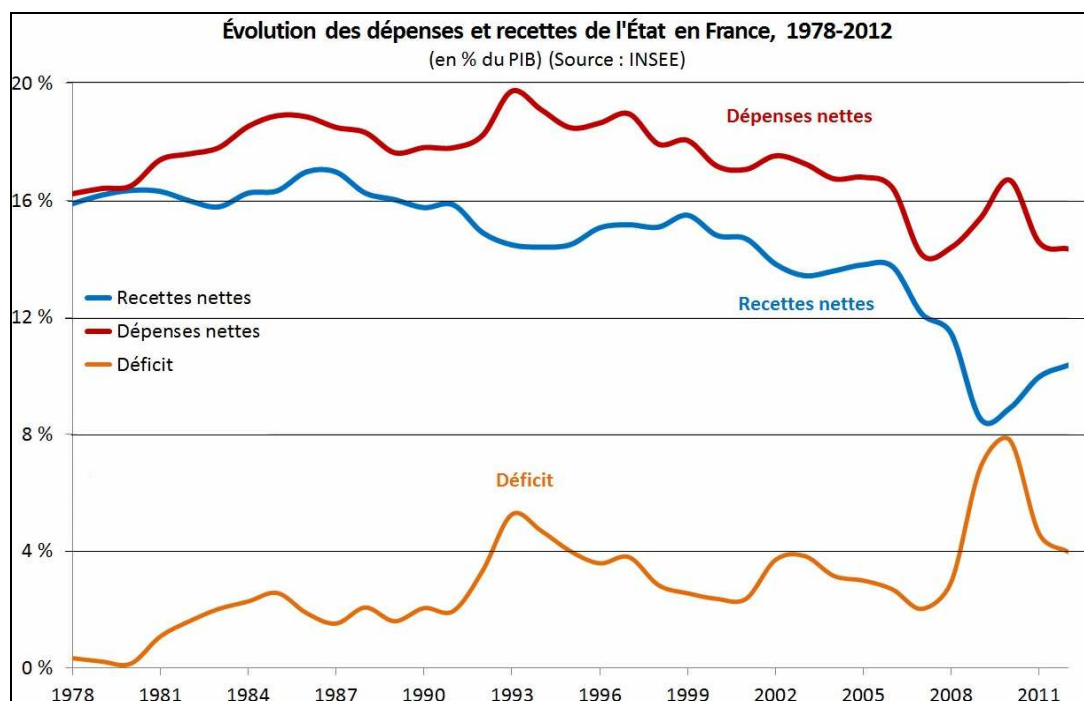
Cette politique a permis d'éviter une plongée de l'économie dans un cycle dépressif, mais la faiblesse de la reprise place aujourd'hui les gouvernements dans une situation délicate. La pression des marchés, bien réelle après trente ans de libéralisation financière, les contraint à mener des politiques de rigueur qui risquent de brider la reprise et de rendre plus difficile... le remboursement de la dette !

Parallèlement, le niveau de la charge de la dette est largement conditionné à la note de triple A préservée par la France, qui lui permis jusqu'à présent de financer son endettement à bon compte. Mais le faible niveau des taux d'intérêt ne durera pas éternellement : on peut craindre une remontée du coût de la dette dans les années à venir.

La dette publique française n'est cependant pas née avec la crise : les administrations publiques sont structurellement déficitaires depuis les années 1970 ; en raison de la faiblesse de la croissance. De plus, les baisses d'impôts pratiquées depuis 2000 ont largement dépassé en valeur les économies obtenues grâce aux coupes budgétaires (politique de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux) qui n'ont réduit qu'à la marge la dépense publique.

Alternatives économiques, hors-série n°90. 4ème tri mestre 2011.

Annexe 2



Alternatives économiques, hors-série n°90. 4ème tri mestre 2011.

ANNEXE 3**Rigueur ou Croissance, qui a raison ?**

Lorsque l'économie va mal, faut-il intervenir massivement pour relancer la croissance (ce qui a été fait tout au long de l'année dernière) ou au contraire maîtriser les dépenses publiques et assainir l'économie pour qu'elle reparte sur des bases nettes (ce que les gouvernements veulent faire). Une chose est sûre, si l'on est cohérent, on ne passe pas de l'une à l'autre en l'espace d'un an !

Ce qu'on doit faire, et ce n'est pas idéologique, c'est ce qui nous permet de sortir de cette crise. Ici, deux camps s'opposent fermement. D'un côté Stiglitz, prix Nobel très critique à l'égard du marché, de l'autre, les économistes dits « libéraux », très critiques à l'égard de l'État. L'opposition porte sur une question de priorité : faut-il prendre le risque d'augmenter les déficits publics pour soutenir une faible croissance ou réduire ces déficits au risque de détruire la croissance ?

Premièrement, autant le dire tout de suite, Stiglitz a raison, et avec lui, l'ensemble des suivants de Keynes ! Une politique de rigueur, implique une augmentation des prélèvements, une baisse des dépenses publiques et donc un ralentissement de l'activité. Alors oui, adopter une politique d'austérité (c'est le nom politiquement correct de la rigueur semble-t-il) va ralentir l'activité pendant un certain temps, particulièrement dans des pays où l'État Providence représente une part importante de l'économie nationale.

(...) Alors pourquoi le débat continue ?

Pour une raison simple : la rigueur réduit les déficits publics et redonne confiance aux investisseurs étrangers qui apportent les fonds nécessaires aux investissements. Deuxièmement, l'État en limitant son implication dans l'économie laisse davantage de libertés aux entreprises privées qui vont profiter de la place vacante, embauchant donc davantage et utilisant les nouveaux profits pour produire plus efficacement. Enfin, une croissance résultant de l'activité privée est encadrée par les consommateurs et les investisseurs, forçant les entreprises privées à produire des biens adéquats aux désirs des consommateurs tout en limitant leurs dépenses.

Ainsi, une politique de rigueur assainit les marchés, et entraîne à long terme, une restructuration de la croissance (tirée par le privé et non le public), un « potentiel de compétitivité » et une obligation d'innover pour les entreprises. (...)

Alors qui a raison ? Les deux courants, seulement ils ne se focalisent pas sur le même horizon temporel. Stiglitz et les néo-keynesiens se fondent sur des modèles de court terme dans lequel l'État a un rôle économique fondamental, donc ils aboutissent naturellement à la conclusion que la rigueur entraîne une perte de croissance à court terme. Leurs opposants observent les évolutions des marchés à long terme et concluent naturellement qu'à long terme, la rigueur favorise la croissance. Le choix dépend donc de la période qu'on favorise... [.../...]...

www.lesechos.fr 26 mai 2010